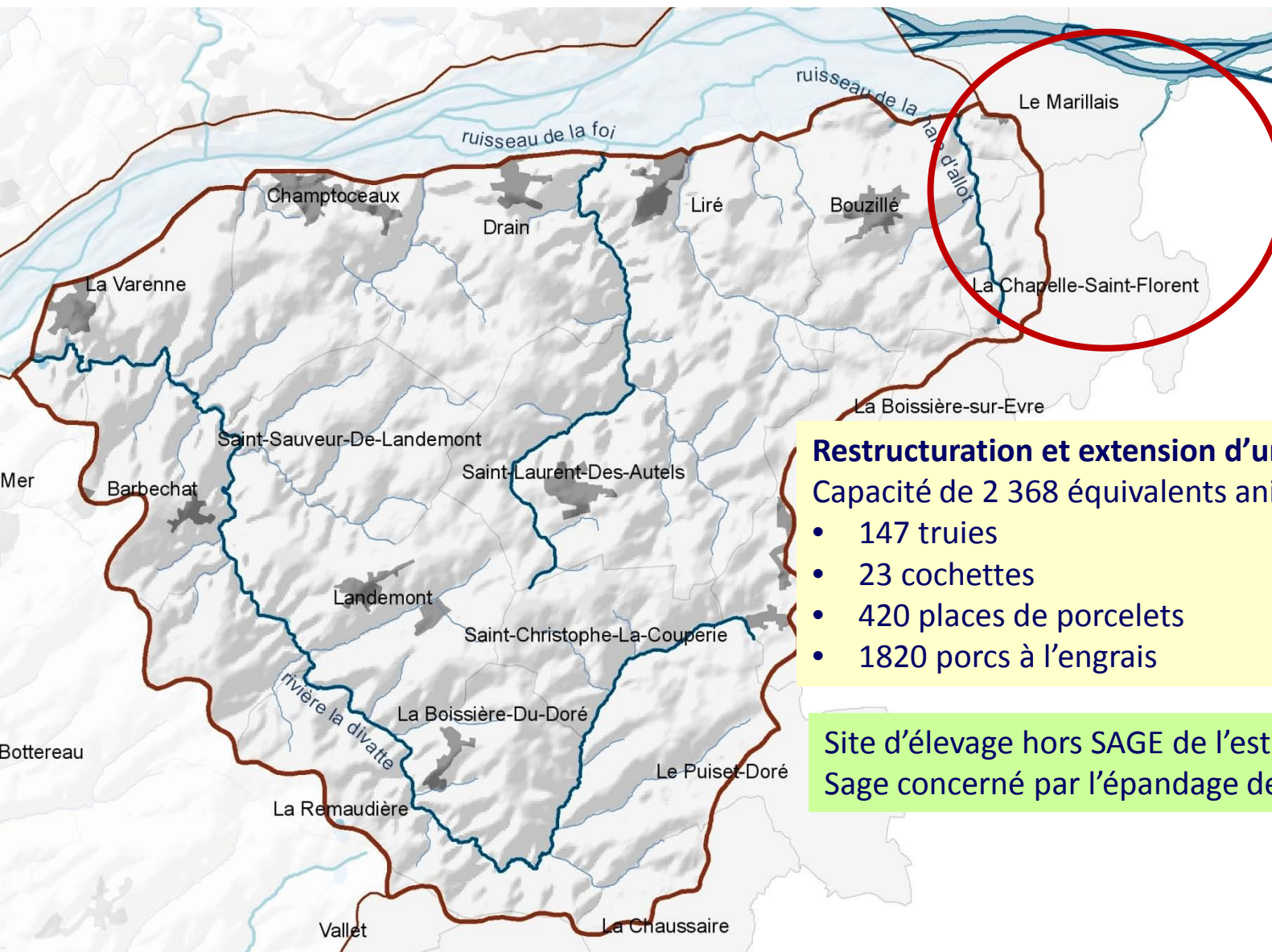




Restructuration et extension d'un élevage porcin

Capacité de 2 368 équivalents animaux

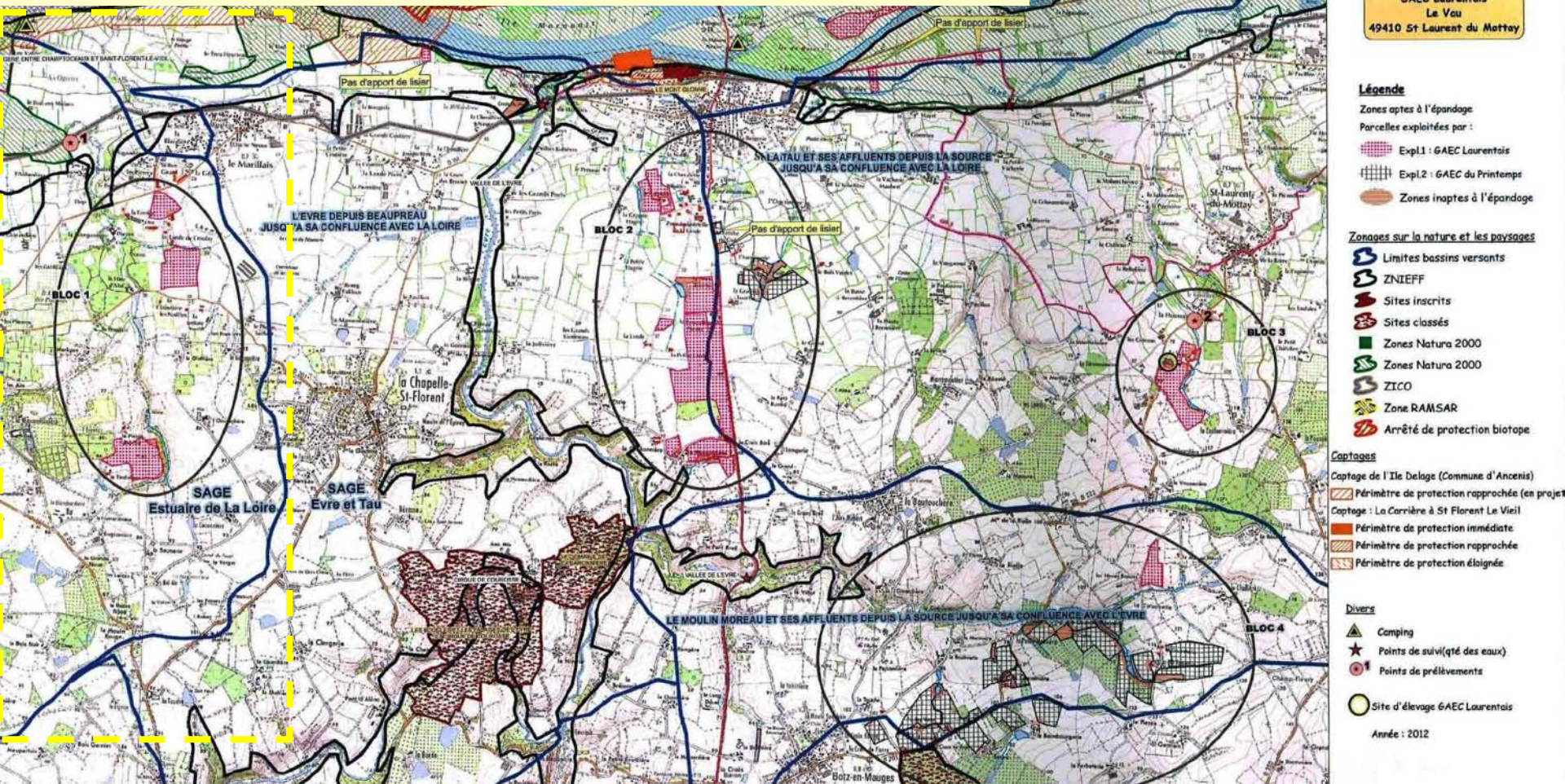
- 147 truies
- 23 cochettes
- 420 places de porcelets
- 1820 porcs à l'engrais

Site d'élevage hors SAGE de l'estuaire de la Loire
Sage concerné par l'épandage des lisiers

Exploitation comptant deux sites d'élevage produisant des lapins, des porcs et des vaches laitières. L'élevage de vaches est arrêté depuis 2011, seules quelques génisses à viande perdurent.

Baisse de la production globale d'azote et de phosphore.
Plan d'épandage comportera des surfaces quasi identiques à la situation précédente.

Étude du plan d'épandage inclus des études de sol
Équilibre de la balance en phosphore visée : 70 kg P2O5 / ha



Le projet et le SAGE

Qualité des eaux

- **Disposition QE 11** – bonnes pratiques de fertilisation – teneurs des sols en phosphore
Respect du principe de l'équilibre de la fertilisation basé sur les capacités d'exportation des cultures. Cas général : Le phosphore étant souvent limitant, une tolérance de déséquilibre sur le phosphore de l'ordre de 150% est introduite pour ne pas favoriser l'apport d'intrants minéraux azotés

Ce que dit le SDAGE

Orientation fondamentale 3B :

Prévenir les apports de phosphore diffus en respectant un équilibre de la fertilisation phosphorée

Le projet et le SAGE

Qualité des eaux

- Article 10 – Limitation des ruissellements et de l'érosion des sols

Inondations – eau pluviale

- Article 12 - Gestion des eaux pluviales



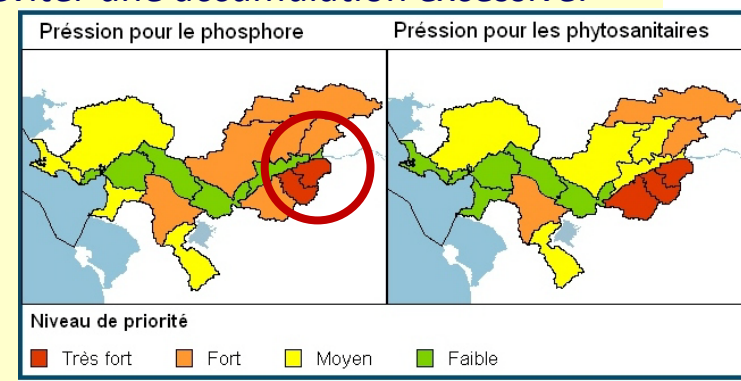
Le dossier précise :

- Des résultats contrastés avec des teneurs élevées pour la moitié des résultats pour le GAEC Laurentais (1 analyse sur les 2 réalisées dans le périmètre du SAGE)

ANALYSES DE SOL											
N°	NOM	REF. PARCELLE	n° ilot du PE	DATE	ph eau	M.O g/kg	CaO g/kg	P205 JH g/kg	K2O g/kg	MgO g/kg	CEC me/kg
1	GAEC Laurentais	La pièce creuse	22	19/08/2009	6,6	26,7	1,9	0,41	0,55	0,2	99
2		Gache Argileuse	11	14/10/2009	7,3	28,4	3,69	0,27	0,19	0,34	145
3		Le Versant Etang	2	19/08/2009	6,5	23,5	1,5	0,07	0,15	0,2	68
4		La Croix Boré	1	19/08/2009	7,2	24	2,05	0,17	0,37	0,23	78
5		Le Triangulaire	8	19/08/2009	7,3	26	2,75	0,49	0,2	0,19	87
6		La Tardivière	15	29/07/2010	7,1	30,4	2,3	0,15	0,09	0,13	84
7		Le Patis Blanc	1	29/07/2010	7	27	1,84	0,17	0,3	0,21	78
8		L'étang	1	29/07/2010	7,1	23,2	1,62	0,15	0,35	0,19	71
9		Le Pré Bigeard	6	29/07/2010	6,4	27,3	1,66	0,11	0,1	0,2	89
10		Les Hauts Bois	16	19/08/2009	7	24,9	2,17	0,59	0,31	0,25	86
11		Le Sous Bois	1	19/08/2009	6,8	28,3	1,85	0,12	0,19	0,23	77

- Pour les parcelles biens pourvues : des impasses peuvent être réalisées en termes d'apport de phosphore minéral. Un suivi régulier est à faire pour éviter une accumulation excessive.

- Pour mémoire :
- o Élément pointé lors du diagnostic du SAGE
 - o Puis croisé avec le risque de ruissellement (Article 10)





Qualité des eaux – équilibre de la fertilisation en phosphore

(49)

Le dossier précise que le plan d'épandage a été dimensionné pour répondre aux capacités exportatrices des plantes en phosphore (en référence au SDAGE Loire Bretagne) ;

BILAN PHOSPHORE - SUR LES SURFACES EPANDABLES ET PATUREES

EXPLOITANT	SURFACE EPANDABLE OU PATUREE	EXPORT. CULTURE SPE + PPNE	FUMIER ET PÂTURAGE	App. Lisier lapin porcs	SOLDE APP-EXP	INDICE SAU	INDICE SPE+PPNE	BALANCE PHOSPHORE
N° 1 GAEC LAURENTAIS	129	9744	2151	7932	339	71	78	103,5%
N° 2 GAEC DU PRINTEMPS	115	6890	3490	3614	214	56	62	103,1%
TOTAL	244	16634	5641	11546	553			103,3%
DONNEES A L'HECTARE		68	23	47	2	64	70	

BILAN PHOSPHORE - SUR LES SURFACES EPANDABLES ET PATUREES

EXPLOITANT	SURFACE EPANDABLE OU PATUREE	EXPORT. CULTURE SPE + PPNE	FUMIER ET PÂTURAGE	Apport lisier porcs /lapins	SOLDE APP-EXP	INDICE SAU	INDICE SPE+PPNE	BALANCE PHOSPHORE SUR SPE+PPNE
N° 1 GAEC LAURENTAIS 1/2 (Natura 2000)	24,1	1730	1796	1	67	73	74	103,9%
N° 2 GAEC LAURENTAIS (2/2) Cultures	105,3	7989	355	7932	298	71	79	103,7%
N° 3 GAEC DU PRINTEMPS	114,9	6890	3490	3614	214	56	62	103,1%
TOTAL	244	16608	5641	11547	579			103,5%
DONNEES A L'HECTARE		68	23	47	2	64	70	

SUR LA SAU

APPORT MINERAUX	SOLDE SUR SAU	EXPORT. CULTURE SAU	BALANCE PHOSPHORE SUR SAU
11	48	1759,5	102,7%
180	-326	8793,5	96,3%
300	-188	7591,3	97,5%
491,00	-466	18144,3	100,3%

- L'équilibre de la fertilisation en phosphore est pratiquement respecté à l'échelle du plan d'épandage et plus particulièrement sur la SAU concernée.
- Le dossier estime que les normes CORPEN surestiment probablement les rejets de porcs (emploi d'aliments phytasés)

Le dossier vise l'article 10 du SAGE et présente une analyse du risque pour les différentes parcelles et les mesures associées :



EXPLOITANT (Bloc 1)	GAEC Laurentais
ILOT PAC	8 (4.83 ha)
Parcelles :	Le Marillais (ZI -95-96)
SPE	28.74 ha
Bassin versant :	Les Robinets affluent de la Loire
Caractéristiques :	- llot en totalité cultivé et drainé - pas de pente - un fossé passe en limite Nord Est de la parcelle
Facteurs de protection :	-
Risque de ruissellement :	Nul
Mesures compensatrices :	-

EXPLOITANT (Bloc 1)	GAEC Laurentais
ILOT PAC	12 (11.86 ha)
Parcelles :	Bouzellé ZA 4- (en partie) 6 et B 1162
SPE	11 ha
Bassin versant :	Les Robinets affluent de la Loire
Caractéristiques :	- llot en totalité cultivé et drainé - Pente régulière faible (3 %), voire 4.5 % plus à l'Est orientée vers le Nord, ruisseau en limite du parcellaire sur 220 m.
Facteurs de protection :	Existence haies naturelles le long du cours d'eau Bande enherbée en partie
Risque de ruissellement :	Faible à nul
Mesures compensatrices :	Maintien des haies existantes et de la bande enherbée





EXPLOITANT (Bloc 1)	GAEC Laurentais
ILOT PAC	15 (13.87 ha)
Parcelles :	Bouzillé C 185-186-187-188 (en partie) 192-193-194-195-321-322
SPE	13.4 ha
Bassin versant :	<i>Les Robinets affluent de la Loire</i>
Caractéristiques :	- Ilot en totalité cultivé, - situé en bordure du Bois du Château de la Mauvaisinière, - localisé en bordure de la vallée du ruisseau de la Haie d'Alot, qui longe l'ilot au Sud et à l'Est - pas de ruisseau en limite de parcelle ou traversant le parcellaire. - la pente au Sud est régulière, elle est en moyenne de 5 %. - Au Nord, les deux pointes de l'extrémité de la parcelle disposent de pente plus marquées.
Facteurs de protection :	Le cours d'eau est situé en contre bas de la parcelle, cultivée, séparé par un bois sur le coteau abrupt côté Est et des prairies naturelles côté Nord et Sud.
Risque de ruissellement :	Moyen
Mesures compensatrices :	Maintien des zones boisées existantes d'environ 50 m et prairies naturelles en coteau (non exploitées par le pétitionnaire). Pas d'épandage de lisier sur la pointe la plus pentue



Inondation – eau pluviale

Des constructions nouvelles mais en dehors du périmètre du SAGE de l'estuaire de la Loire ...

Profiter du courrier au Préfet pour l'alerter sur la nécessité d'être vigilant sur ce point ?

Synthèse

Qualité des eaux - fertilisation

Respect global des objectifs du SAGE estuaire de la Loire en terme de fertilisation.

Insister sur la nécessité de :

- Ne pas apporter de fertilisation minérale dans les parcelles bien pourvues en phosphore ?
- Mettre en place un suivi de l'enrichissement des sols (des analyses sont à priori prévues) ?

Qualité des eaux - ruissellement

Demander que l'arrêté prévoit des dispositions assurant le maintien des haies, leur qualité et leur entretien (ilot 12) ?

Inondation – eaux pluviales

Alerter le Préfet sur la nécessité d'analyser ce point lors de construction nouvelle ?